

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 24 MAI 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SPARGHJERA DI A CUMANDA CINTRALIZATA PER A VIA
UNICA (CCVU) NANTU À A TUTALITÀ DI U RITALI
FARRATU CORSU - PRUGRAMMA CUMPLAMENTARIU**

**DÉPLOIEMENT DE LA COMMANDE CENTRALISÉE POUR
VOIE UNIQUE (CCVU) SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU
FERRÉ CORSE - PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse la programmation d'une nouvelle gare de croisement dans le péri-urbain ajaccien, ainsi que l'actualisation du plan de financement de l'aménagement des croisements de L'Algaghjola et Lumiu, dans le cadre du projet de commande Centralisée pour Voie Unique (CCVU) sur le Réseau Ferré Corse en cours de réalisation.

I - CONTEXTE GÉNÉRAL

Le réseau ferroviaire corse comporte 232 km de lignes dont 33 km situés sur le périurbain (21 km pour Bastia-Casamozza et 12 km pour Aiacciu-Mezana).

Le réseau ferroviaire est équipé sur 211 km d'une signalisation manuelle (cantonnement téléphonique ou radio, de gare à gare). Ce système nécessite donc que les agents des gares communiquent entre eux pour s'assurer que la voie est libre. Seule la section de Bastia à Casamozza est équipée d'une signalisation ferroviaire semi-automatique, ou CCVU, sur 5 gares qui lui permet d'avoir les fréquences qui en font son succès.

Compte-tenu des risques liés à une erreur humaine, le service de l'Etat en charge du réseau ferré corse (STRMTG) a toujours limité le nombre de circulations à 10 trains par jour sur les sections sans équipement.

Dans ce contexte et afin de permettre le développement de l'offre dans de bonnes conditions de sécurité, la Collectivité de Corse a fait du déploiement généralisé de la CCVU une priorité avec son inscription principale au CPER 2015-2022.

Cet investissement sur 14 gares, en cours de réalisation concerne aussi bien la section Bastia Casamozza (5 gares) que l'équipement de 9 gares supplémentaires sur la ligne centrale dont 6 gares entre Casamozza et Mezana et 3 dans le péri-urbain de Mezana à Aiacciu.

Aujourd'hui ce sont plus de 16 marchés de travaux qui sont notifiés et en cours d'exécution.

Consciente que les possibilités de cofinancement pouvaient s'élargir rapidement, la direction en charge du pilotage de cette opération avait inscrit initialement des tranches optionnelles de travaux dans les consultations d'appel d'offres lancées.

Le principe de conclusion de marchés dits « de prestations similaires », prévus au code de la commande publique, a été également prévu dans ces mêmes

consultations.

Le programme de cette « CCVU » a connu plusieurs évolutions et validations successives décidées par votre Assemblée en fonction des programmes de cofinancement disponibles.

- au titre du CPER 2015-2022 (équipements des 14 gares de la ligne centrale) : Délibération n° 18/204 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2018

et trois compléments :

- au titre du CPER 2015-2022 (création d'une gare supplémentaire avec un croisement nouveau à Bassanese - commune de Bastia) - délibération n° 20/076 CP de la Commission Permanente du 29 juillet 2020
- au titre du reliquat du CPER 2015-2022 (ligne Balagna : équipement des deux gares de Calvi et L'Isula) - délibération n° 21/202 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2021
- au titre du programme FEDER-REACT'EU (ligne Balagna : équipements des deux gares de L'Algaghjola et Lumiu) - délibération n° 21/202 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2021, rectifié par la délibération n° 22/207 CP de la Commission Permanente du 14 décembre 2022.

Le programme général est ainsi passé de 14 gares à 19 gares à équiper en signalisation ferroviaire.

L'objectif est aujourd'hui d'utiliser l'enveloppe financière du FEDER REACT'EU encore disponible pour vous proposer une nouvelle création de gare avec un entrecroisement nouveau.

Il s'agit d'engager la réalisation des travaux du point de croisement de Ricantu sur la commune d'Aiacciu et son intégration dans la CCVU.

La réalisation de cet évitement permettra, d'une part, de proposer une infrastructure permettant d'offrir un service au 1/4h sur le périurbain d'Aiacciu et d'autre part de donner un accès au stade de football François Coty. Dès lors que les matériels roulants neufs seront livrés, l'offre de service à mettre en place par l'exploitant pourra être honorée puisque l'infrastructure sera déjà prête.

Le programme REACT'EU comporte des échéances de réalisation à respecter (31 décembre 2023).

La programmation de cette opération est rendue possible puisqu'elle était déjà intégrée dans les marchés de la CCVU en tranche optionnelle de travaux. Ces travaux peuvent être notifiés sans délai.

Par ailleurs, il est désormais nécessaire d'équiper l'ensemble des matériels roulants circulant en Balagna du système DAAT (Détection Automatique d'Arrêt des Trains) intimement lié à la signalisation ferroviaire semi-automatique. En conséquence Il convient d'abonder l'autorisation de programme idoine et de procéder à une demande complémentaire au titre du cofinancement FEDER REACT'EU création d'un point de croisement à L'Algaghjola et à Lumiu.

II - CONTENU DU PROGRAMME CCVU

Le tableau ci-dessous résume les différentes étapes du projet CCVU qui se décline en trois phases comme suit :

| | CPER 2015- 2022 Engagée | CPER 2015- 2022 Engagée | CPER 2015- 2022 Engagé | FEDER React'EU Engagement Mai 2023 | FEDER REACT'EU Engagement mai 2023 |
|---|--|--|---|---|---|
| Modernisation de 5 gares de Bastia à Casamozza et matériels AMG800 | X | | | | |
| Postes de commande, principal et secondaire | X | | | | |
| Equipement de 3 gares de Aiacciu - Mezzana | X | | | | |
| Création de l'évitement de Caldaniccia | X | | | | |
| Equipements de 6 gares : U Ponte Novu U Ponte à a Leccia, Corti, Vivariu, Vizzavona, Aucciani | X | | | | |
| Création de l'évitement de Bassanese | | X | | | |
| Equipement des gares de Calvi et L'Isula | | | X | | |
| Création et équipement des évitements de L'Algaghjola et Lumiu | | | | X | |
| Ajustement financier des évitements de L'Algaghjola et Lumiu | | | | X | |
| Création et équipement de l'évitement du Ricantu | | | | | X |

III - PÉRIMÈTRE DES AMÉNAGEMENTS

III-1. Création du point de croisement au Ricantu



Halte actuelle du Ricantu

Le programme consiste à :

- Créer un point de croisement avec un allongement du quai existant et création d'un deuxième quai latéral
- Raccorder ce point de croisement à la CCVU
- Aménager les quais (mobilier, SIV)

Détail des aménagements

| Créations du point d'évitement de Ricantu | Plan de relance Europe FEDER Montant HT |
|--|--|
| Maîtrise d'œuvre | 318 487 € |
| Signalisation | 1 465 131 € |
| Quais | 594 951 € |
| Plateforme / Voie | 782 259 € |
| Études et diagnostics | 196 659 € |
| Divers | 42 513 € |
| Total arrondi à | 3 400 000 € |

III - 2. L'actualisation des coûts des croisements de L'Algaghjola et Lumiu

| Créations des évitements L'Algaghjola et Lumiu | Plan de relance Europe FEDER Délibération n° 22/207 CP du 14 décembre 2022 | Plan de relance Europe FEDER Nouvelle estimation |
|---|---|---|
| Montant total opération en HT | 2,10 M€ | 3,4 M€ |
| Infrastructure | 341 321 € | 430 000 € |
| Bâtiment | 254 255 € | 130 000 € |
| Signalisation ferroviaire et DAAT | 1 191 565 € | 2 260 000 € |
| Études | 38 144 € | 66 000 € |
| Maîtrise d'œuvre | 169 778 € | 470 000 € |
| Divers | 107 407 € | 43 000 € |
| Total arrondi | 2 100 000 € | 3 400 000 € |

Calendrier prévisionnel de l'opération Ricantu

| DÉSIGNATION | DATE |
|--|-------------------------------------|
| Affermissement des tranches optionnelles des marchés déjà notifiés | Avril 2023 |
| Démarrage des travaux | Mai 2023 |
| Fin travaux | Fin 4 ^{ème} trimestre 2023 |

IV - FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Ces aménagements font l'objet d'un cofinancement à hauteur de 80 % sur fonds FEDER-REACT'EU.

Création de l'évitement du Ricantu

| | Europe (80 %) | CdC (20 %) | Total |
|------------|---------------|------------|---------|
| Montant HT | 2,72 M€ | 0,68 M€ | 3,40 M€ |

Créations des évitements de L'Algaghjola et Lumiu

| | Europe (80 %) | CdC (20 %) | Total |
|------------|---------------|------------|---------|
| Montant HT | 2,72 M€ | 0,68 M€ | 3,40 M€ |

Afin de pouvoir réaliser ces aménagements complémentaires, il est nécessaire de procéder à une affectation complémentaire d'un montant de 5 M€ sur l'opération 1151N43 - *Gestion de circulation des réseaux (CCVU)*, décomposée comme suit :

- 3,55 M€ pour la création de l'évitement au lieu-dit Ricantu
- 1,45 M€ pour l'ajustement des opérations des croisements de l'Algaghjola et Lumiu

Une affectation complémentaire d'un montant de 400 000 € sera par ailleurs proposée dans le cadre du budget supplémentaire.

En conclusion, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** la création du croisement du « Ricantu » au titre du FEDER-REACT'EU pour un montant de 3,4 M€ HT,
- **D'APPROUVER** l'actualisation de coûts de la CCVU pour les gares de L'Algaghjola et Lumiu au titre du FEDER-REACT'EU pour un montant de 3,4 M€ HT,
- **D'AFFECTER** les crédits nécessaires à la réalisation de ces aménagements,
- **D'APPROUVER** les plans de cofinancement au titre du FEDER,
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter les demandes de subvention correspondantes,
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer toutes les procédures réglementaires et à solliciter toutes les autorisations administratives pour mener cette opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Déploiement de la CCVU par phase

